

GROUPE

3

FONGICIDE

**IMPORTANT : TOUJOURS BIEN AGITER OU REMUER LE PRODUIT AVANT L'EMPLOI**

# Fongicide RANCONA® 3.8 FS

Le Fongicide RANCONA® 3.8 FS pour le traitement de semences supprime ou réprime les maladies transmises par les semences, les semis et le sol, et causées par les organismes mentionnés sur le maïs de plein champ, le maïs sucré et le maïs à éclater; les céréales (y compris le blé, l'orge, l'avoine, le seigle et le triticale); le canola (y compris la *Brassica juncea* de qualité canola), le colza et les graines et gousses de légumineuses (soja, haricots et pois secs écosés, haricots et pois succulents et en gousses comestibles, lentilles et pois chiches).

Ce produit ne contient aucun colorant. Lorsqu'on applique ce produit, il faut y ajouter un colorant approprié. Quand on utilise ce produit, les règlements concernant la coloration des semences traitées, aux termes de la *Loi sur les semences*, doivent être strictement respectés.

SUSPENSION

AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF :

Ipconazole..... 450 g/L

N° D'HOMOLOGATION 29175 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CE LIVRET AVANT L'EMPLOI

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET :  
85 mL à vrac

**Fabriqué pour :**  
UPL AgroSolutions Canada Inc.

PO Box 12219

Research  
Triangle Park, NC 27709

**Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071**

**POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE**  
(déversement, fuite, incendie, exposition ou accident),  
**APPELER CHEMTREC AU 1 800 424-9300.**

### PRÉCAUTIONS :

1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
2. Préposé commercial (y compris les travailleurs des installations de traitement fixes ou unités mobiles) :
  - Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage ou la manipulation du **Fongicide RANCONA® 3.8 FS**, ou si l'on travaille avec un équipement contaminé ou des semences traitées avec le **Fongicide RANCONA 3.8 FS**, porter une combinaison en coton par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures avec des chaussettes, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. Porter également un respirateur à masque filtrant N95 approuvé par le *NIOSH* (masque antipoussières) qui est correctement ajusté, durant l'ensachage ainsi que la couture des sacs de semences traitées ou quand on transporte la semence vers une cellule de stockage.
- Préposé sur la ferme :
  - Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage ou la manipulation du **Fongicide RANCONA 3.8 FS**, ou si l'on travaille avec un équipement contaminé ou des semences traitées avec le **Fongicide RANCONA 3.8 FS**, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures avec des chaussettes, des lunettes de protection, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. Porter également un respirateur à masque filtrant N95 approuvé par le *NIOSH* (masque antipoussières) qui est correctement ajusté, durant l'ensachage ainsi que la couture des sacs de semences traitées ou quand on transporte la semence vers une cellule de stockage.
- Préposé de l'ensemencement :
  - Pendant l'ensemencement des semences traitées sur la ferme (p.ex., en vrac), utiliser un tracteur à cabine ouverte ou fermée et porter une combinaison en coton par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures avec des chaussettes, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. Les gants ne sont pas requis lorsqu'on conduit le tracteur.
  - Pendant l'ensemencement des semences traitées commercialement (p.ex., en sac), utiliser un tracteur à cabine fermée et porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques. Des gants ne sont pas requis lorsqu'on conduit le tracteur.
3. Faire preuve d'une bonne hygiène personnelle; se laver les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau chaude après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Les produits alimentaires, les boissons ou le tabac sont interdits dans les endroits où des produits chimiques sont entreposés ou utilisés.

### PREMIERS SOINS :

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Il n'existe pas d'antidote spécifique si ce produit est ingéré. Traiter selon les symptômes.  
Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

#### **DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :**

La semence traitée est toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. Toutes les semences traitées répandues ou exposées doivent être incorporées dans le sol ou enlevées autrement de la surface du sol.

#### **ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :**

##### ENTREPOSAGE

Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

##### ÉLIMINATION

##### **POUR LES CONTENANTS NON RETOURNABLES :**

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

##### **POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES :**

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus près. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide et rincé inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

##### **POUR LES CONTENANTS RETOURNABLES :**

Ne pas réutiliser le contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

##### **POUR LES CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

**INSTRUCTIONS DE TRIPLE RINÇAGE (POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES ET JETABLES SEULEMENT) :** Ce contenant devrait être rincé trois fois avant son élimination. Les rinçures peuvent être ajoutées au produit de traitement. Procéder comme suit pour rincer les contenants :

1. Verser, dans le réservoir de l'appareil de traitement des semences, le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** qui se trouve encore dans le contenant.
2. Ajouter le tiers (1/3) de l'eau de rinçage dans le contenant et agiter le contenu.
3. Transférer le rinçat dans le réservoir du système de traitement des semences.
4. Répéter l'opération de rinçage deux autres fois.
5. Mélanger à fond le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** et l'eau de rinçage dans le réservoir de l'appareil avant de l'utiliser.

**MISE EN GARDE :** Ne pas oublier de bien ajuster le taux d'application du produit non dilué en fonction du volume d'eau correspondant ajouté, afin de compenser la dilution du produit résultant de l'ajout des rinçures.

ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

2024-1378  
2024-06-04

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

UPL, le logo d'UPL, RANCONA et BELMONT sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

©2021 Société du groupe UPL Corporation Limited

**IMPORTANT : TOUJOURS BIEN AGITER OU REMUER LE PRODUIT AVANT L'EMPLOI**

# Fongicide RANCONA® 3.8 FS

Le Fongicide RANCONA® 3.8 FS pour le traitement de semences supprime ou réprime les maladies transmises par les semences, les semis et le sol, et causées par les organismes mentionnés sur le maïs de plein champ, le maïs sucré et le maïs à éclater; les céréales (y compris le blé, l'orge, l'avoine, le seigle et le triticale); le canola (y compris la *Brassica juncea* de qualité canola), le colza et les graines et gousses de légumineuses (soja, haricots et pois secs écosés, haricots et pois succulents et en gousses comestibles, lentilles et pois chiches).

Ce produit ne contient aucun colorant. Lorsqu'on applique ce produit, il faut y ajouter un colorant approprié. Quand on utilise ce produit, les règlements concernant la coloration des semences traitées, aux termes de la *Loi sur les semences*, doivent être strictement respectés.

SUSPENSION

AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF :  
Ipconazole..... 450 g/L

N° D'HOMOLOGATION 29175 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CE LIVRET AVANT L'EMPLOI

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET :  
85 mL à vrac

**Fabriqué pour :**  
UPL AgroSolutions Canada Inc.  
630 Freedom Business Center, Suite 402  
King of Prussia, PA 19406

**Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071**

**POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE**  
(déversement, fuite, incendie, exposition ou accident),  
**APPELER CHEMTREC AU 1 800 424-9300.**

#### PRÉCAUTIONS :

4. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
5. Préposé commercial (y compris les travailleurs des installations de traitement fixes ou unités mobiles) :

- Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage ou la manipulation du **Fongicide RANCONA® 3.8 FS**, ou si l'on travaille avec un équipement contaminé ou des semences traitées avec le **Fongicide RANCONA 3.8 FS**, porter une combinaison en coton par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures avec des chaussettes, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. Porter également un respirateur à masque filtrant N95 approuvé par le *NIOSH* (masque antipoussières) qui est correctement ajusté, durant l'ensachage ainsi que la couture des sacs de semences traitées ou quand on transporte la semence vers une cellule de stockage.

#### Préposé sur la ferme :

- Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage ou la manipulation du **Fongicide RANCONA 3.8 FS**, ou si l'on travaille avec un équipement contaminé ou des semences traitées avec le **Fongicide RANCONA 3.8 FS**, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures avec des chaussettes, des lunettes de protection, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. Porter également un respirateur à masque filtrant N95 approuvé par le *NIOSH* (masque antipoussières) qui est correctement ajusté, durant l'ensachage ainsi que la couture des sacs de semences traitées ou quand on transporte la semence vers une cellule de stockage.

#### Préposé de l'ensemencement :

- Pendant l'ensemencement des semences traitées sur la ferme (p.ex., en vrac), utiliser un tracteur à cabine ouverte ou fermée et porter une combinaison en coton par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures avec des chaussettes, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. Les gants ne sont pas requis lorsqu'on conduit le tracteur.
  - Pendant l'ensemencement des semences traitées commercialement (p.ex., en sac), utiliser un tracteur à cabine fermée et porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques. Des gants ne sont pas requis lorsqu'on conduit le tracteur.
6. Faire preuve d'une bonne hygiène personnelle; se laver les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau chaude après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Les produits alimentaires, les boissons ou le tabac sont interdits dans les endroits où des produits chimiques sont entreposés ou utilisés.

#### PREMIERS SOINS :

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Il n'existe pas d'antidote spécifique si ce produit est ingéré. Traiter selon les symptômes.  
Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

#### **DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :**

La semence traitée est toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. Toutes les semences traitées répandues ou exposées doivent être incorporées dans le sol ou enlevées autrement de la surface du sol.

#### **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :**

Le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** pour le traitement des semences contient de l'ipconazole, un fongicide systémique à large spectre. Il supprime ou réprime les maladies transmises par les semences, les semis et le sol, et causées par les organismes mentionnés sur le maïs de plein champ, le maïs sucré et le maïs à éclater; les céréales (y compris le blé, l'orge, l'avoine, le seigle et le triticale); le canola (y compris la *Brassica juncea* de qualité canola), le colza et les graines et gousses de légumineuses (soja, haricots et pois secs écosésés, haricots et pois succulents et en gousses comestibles, lentilles et pois chiches).

#### **MODE D'EMPLOI :**

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**Pour le maïs : Le Fongicide RANCONA 3.8 FS** est destiné UNIQUEMENT à être utilisé par des applicateurs commerciaux de traitement pour les semences (y compris les unités mobiles). Les installations commerciales de traitement des semences (y compris les unités mobiles) doivent utiliser UNIQUEMENT l'équipement de mélange, de chargement, d'étalonnage et de traitement fermés.

**Pour le canola, le colza les grains céréaliers (blé, orge, avoine, seigle et triticale) et les graines et gousses de légumineuses (soja, pois, haricots, lentilles et pois chiches) :** Le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** peut être appliqué sur la ferme, dans une installation commerciale de traitement des semences ou dans une unité mobile. Les installations commerciales de traitement des semences (y compris les unités mobiles) doivent utiliser UNIQUEMENT l'équipement de mélange, de chargement, d'étalonnage et de traitement fermés. Les installations agricoles peuvent utiliser les systèmes de transfert fermés ou ouverts.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

TOUJOURS BIEN AGITER OU REMUER CE PRODUIT AVANT L'EMPLOI.

Appliquer le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** en utilisant un équipement de traitement des semences standard. Une application uniforme sur les semences est essentielle pour lui assurer une performance optimale. Employer seulement un équipement de traitement qui peut mesurer avec précision la dose utilisée et garantir une bonne répartition du produit chimique sur les graines de semence dans la chambre de mélange. NE doit PAS être utilisé dans une trémie, une boîte à bouillie ou un autre système semblable de traitement.

Ce produit ne contient aucune teinture ni aucun colorant. On doit utiliser un colorant approprié pour la semence. Ce produit doit être dilué avec de l'eau ou des produits d'association avant son application. Il faut l'agiter pour garder la bouillie bien mélangée afin d'assurer une couverture uniforme des semences. Un volume total minimum de bouillie de 100 mg/100 kg de semences est recommandé. Ne pas le mélanger en cuve avec d'autres produits à moins que leur compatibilité ait été confirmée et que tous les produits soient employés aux doses approuvées et conformément à toutes les directives des étiquettes, ou selon la manière stipulée sur cette étiquette. La meilleure méthode de traitement et la composition optimale de la bouillie dépendent de la culture à protéger, du procédé de traitement et des conditions d'application. Pour obtenir des recommandations concernant le traitement, communiquer avec le représentant d'UPLAgroSolutions Canada Inc.



| CULTURE                                       | TAUX D'APPLICATION  | MALADIES SUPPRIMÉES  | MALADIES RÉPRIMÉES  |
|---|---|--|---|
| Maïs*<br>(de plein champ, sucré et à éclater) | 5,6 mL/100 kg de semence  | <p>Pourriture des semences/fonte des semis en prélevée causées par <i>Aspergillus</i> spp., <i>Cladosporium</i> spp., <i>Fusarium</i> spp. et <i>Rhizopus</i> spp. transmises par la semence</p> <p>Brûlure des semis causée par <i>Fusarium</i> spp. transmise par la semence</p> <p>Pourriture des semences/fonte des semis en prélevée et brûlure des semis causées par <i>Fusarium</i> spp. transmise par le sol</p> <p>Pourriture des semences/fonte des semis en prélevée causées par <i>Rhizoctonia solani</i> transmise par le sol</p> | <p>Pourriture des semences/fonte des semis en prélevée causées par <i>Penicillium</i> spp. transmise par la semence</p> |
|   | 22,2 mL/100 kg de semences  | <p>Charbon des inflorescences du maïs causé par <i>Sphacelotheca reiliana</i> transmis par la semence et le sol</p>  |   |
| Orge*   | <p>3,3 à 4,4 mL/100 kg de semence</p> <p>NOTE : Le taux le plus élevé donne une meilleure suppression du charbon nu et il est recommandé pour les lots de semences très infectés.</p> | <p>Pourriture des semences (<i>Penicillium</i> spp. et <i>Aspergillus</i> spp.)</p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis et brûlure des semis (<i>Fusarium</i> spp. et <i>Rhizoctonia solani</i> transmises par la semence et le sol)</p> <p>Pourriture des semences et brûlure des semis (<i>Cochliobolus sativus</i> transmise par la semence et le sol)</p> <p>Charbon nu (<i>Ustilago nuda</i>)</p> <p>Charbon couvert (<i>U. hordei</i>)</p> <p>Faux charbon nu (<i>U. nigra</i>)</p>  | <p>Pourridié commun (<i>Cochliobolus sativus</i>)</p> <p>Pourriture du collet et du pied (<i>Fusarium</i> spp.)</p>     |

|                                   |                             |  |   |
|-----------------------------------|-----------------------------|--|---|
|                                   |                             | Strie des feuilles<br>( <i>Pyrenophora graminea</i> )  |   |
| Blé*<br>(de printemps et d'hiver) | 3,3 mL/100 kg de<br>semence | <p>Pourriture des semences<br/>(<i>Penicillium</i> spp. et<br/><i>Aspergillus</i> spp.)</p> <p>Pourriture des semences,<br/>fonte des semis et brûlure<br/>des semis (<i>Fusarium</i> spp. et<br/><i>Rhizoctonia solani</i><br/>transmises par la semence<br/>et le sol)</p> <p>Pourriture des semences et<br/>brûlure des semis<br/>(<i>Cochliobolus sativus</i><br/>transmise par la semence et<br/>le sol)</p> <p>Charbon nu (<i>Ustilago tritici</i>)</p> <p>Carie du blé (<i>Tilletia tritici</i><br/>[syn. <i>T. caries</i>]; <i>T. laevis</i><br/>[syn. <i>T. foetida</i>])</p> | <p>Pourridié commun<br/>(<i>Cochliobolus sativus</i>)</p> <p>Pourriture du collet et du<br/>pied (<i>Fusarium</i> spp.)</p> |
| Avoine*                           | 3,3 mL/100 kg de<br>semence | <p>Pourriture des semences<br/>(<i>Penicillium</i> spp. et<br/><i>Aspergillus</i> spp.)</p> <p>Pourriture des semences,<br/>fonte des semis et brûlure<br/>des semis (<i>Fusarium</i> spp. et<br/><i>Rhizoctonia solani</i><br/>transmises par la semence<br/>et le sol)</p> <p>Pourriture des semences et<br/>brûlure des semis<br/>(<i>Cochliobolus sativus</i><br/>transmise par la semence et<br/>le sol)</p> <p>Charbon nu (<i>Ustilago<br/>avenae</i>)</p> <p>Charbon couvert (<i>U. kollerii</i>)</p>   | <p>Pourridié commun<br/>(<i>Cochliobolus sativus</i>)</p> <p>Pourriture du collet et du<br/>pied (<i>Fusarium</i> spp.)</p> |
| Seigle*,<br>triticale*            | 3,3 mL/100 kg de<br>semence | Pourriture des semences<br>( <i>Penicillium</i> spp. et<br><i>Aspergillus</i> spp.)  | Pourridié commun<br>( <i>Cochliobolus sativus</i> )   |

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  |  | Pourriture des semences, fonte des semis et brûlure des semis ( <i>Fusarium</i> spp. et <i>Rhizoctonia solani</i> transmises par la semence et le sol) | Pourriture du collet et du pied ( <i>Fusarium</i> spp.) |
|--|--|--|---|

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  | Pourriture des semences et brûlure des semis ( <i>Cochliobolus sativus</i> transmise par la semence et le sol) |  |
|--|--|--|--|

\* Comprend les grains, le fourrage et l'ensilage.

| CULTURE  | TAUX D'APPLICATION   | MALADIES SUPPRIMÉES   | MALADIES RÉPRIMÉES  |
|--|--|---|---|
| Canola<br>(y compris <i>Brassica juncea</i> de qualité canola),<br>colza | 11,1 à<br>22,2 mL/100 kg<br>de semence   | Pourriture des semences, fonte des semis et brûlure des semis ( <i>Rhizoctonia solani</i> et <i>Fusarium</i> spp. transmises par le sol)  | Pourriture des racines ( <i>Rhizoctonia solani</i> et <i>Fusarium</i> spp. transmises par le sol) |
|  | 22,2 mL/100 kg<br>de semence   | Jambe noire causée par <i>Leptosphaeria maculans</i> transmise par la semence et le sol   |   |
| Soja   | 5,6 mL/100 kg<br>de semence<br>-----<br>Pour fournir<br>0,004 mg<br>m.a./semence,<br>appliquer<br>0,9 mL/100 000<br>semences ou<br>1,3 mL/140 000<br>unités de<br>semence (basé<br>sur une moyenne<br>de 6 173<br>semences/kg) | Pourriture des semences ( <i>Penicillium</i> spp. et <i>Aspergillus</i> spp.)<br><br>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée, fonte des semis en postlevée et brûlure des semis ( <i>Fusarium</i> spp. et <i>Rhizoctonia solani</i> transmises par la semence ou le sol)<br><br>Pourriture des racines des semis ( <i>Rhizoctonia solani</i> )<br><br>Pourriture de la semence ( <i>Phomopsis longicolla</i> ) | Pourriture des racines des semis ( <i>Fusarium</i> spp.)  |
| Pois chiches   | 5,6 mL/100 kg<br>de semence  | Pourriture des semences ( <i>Penicillium</i> spp. et <i>Aspergillus</i> spp.)   | Pourriture des racines des semis ( <i>Fusarium</i> spp.)  |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  | <p>Pourriture des semences,<br/>fonte des semis en prélevée,<br/>fonte des semis en<br/>postlevée et brûlure des<br/>semis (<i>Rhizoctonia solani</i> et<br/><i>Fusarium</i> spp.)</p> <p>Ascochyte<br/>(<i>Ascochyta rabiei</i>)</p> |  |
|--|--|---|--|

|   |                          |  |  |
|---|--------------------------|--|--|
| Lentilles   | 5,6 mL/100 kg de semence | <p>Pourriture des semences (<i>Penicillium</i> spp. et <i>Aspergillus</i> spp.)</p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée, fonte des semis en postlevée et brûlure des semis (<i>Rhizoctonia solani</i> et <i>Fusarium</i> spp.)</p> <p>Ascochyte (<i>Ascochyta lentis</i>)</p>                          | Pourriture des racines des semis ( <i>Fusarium</i> spp.) |
| <p>Haricots (secs écosés et succulents à gousses comestibles) : haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot de grande culture, le haricot commun, le haricot de Lima, le petit haricot blanc, le haricot pinto, le haricot d'Espagne, le haricot vert, le haricot tépary et le haricot jaune) dolique (<i>Vigna</i> spp., y compris l'adzuki, le dolique asperge, le dolique à œil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le pois zombi et le haricot mungo noir) lupin (<i>Lupinus</i> spp., y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); pois sabre; gourgane (fève des marais); guar; dolique d'Égypte</p> | 5,6 mL/100 kg de semence | <p>Pourriture des semences (<i>Penicillium</i> spp. et <i>Aspergillus</i> spp.)</p> <p>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée, fonte des semis en postlevée et brûlure des semis (<i>Rhizoctonia solani</i> et <i>Fusarium</i> spp.)</p> <p>Pourriture des racines des semis (<i>Rhizoctonia solani</i>)</p> | Pourriture des racines des semis ( <i>Fusarium</i> spp.) |

|  |                          |   |  |
|--|--------------------------|---|--|
| Pois<br>(secs écosés et succulents à gousses comestibles) :<br>pois ( <i>Pisum</i> spp., y compris le pois nain, le pois à gousse comestible, le petit pois anglais, le petit pois de jardin, le petit pois vert, le pois mange-tout et le pois sugar snap);<br>pois cajan sec | 5,6 mL/100 kg de semence | Pourriture des semences ( <i>Penicillium</i> spp. et <i>Aspergillus</i> spp.)<br><br>Pourriture des semences, fonte des semis en prélevée, fonte des semis en postlevée et brûlure des semis ( <i>Rhizoctonia solani</i> et <i>Fusarium</i> spp.)<br><br>Pourriture des racines des semis ( <i>Rhizoctonia solani</i> ) | Pourriture des racines des semis ( <i>Fusarium</i> spp.) |
|--|--------------------------|---|--|

#### MÉLANGES EN CUVE :

Le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** peut être appliqué avec le Fongicide BELMONT® 2.7 FS, afin de supprimer *Pythium* spp. et/ou *Phytophthora* spp. Se référer à l'étiquette du Fongicide BELMONT 2.7 FS pour l'information en matière des pathogènes supprimés sur la culture ciblée.

En ce qui concerne d'autres mélanges en cuve, ne pas employer le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** en association avec d'autres produits pour le traitement des semences à moins que leur compatibilité ait été vérifiée. Lorsqu'on l'utilise dans un mélange en cuve, il faut respecter tous les modes d'emploi, ainsi que les précautions et les limitations les plus restrictives apparaissant sur les étiquettes de chaque produit.

#### PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'APPLICATION :

1. **COLORATION DES SEMENCES TRAITÉES** : Ce produit ne contient aucun colorant. Un colorant approprié doit être ajouté lorsque ce produit est appliqué sur les semences. La réglementation relative à la coloration des semences traitées qui est en vigueur en vertu de la *Loi sur les semences* doit être suivie à la lettre lorsqu'on utilise ce produit.
2. **QUALITÉ DES SEMENCES** : Des études en laboratoire et des essais sur le terrain ont démontré que le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** appliqué sur les semences de maïs, de grains céréaliers, de canola, de colza et de graines et gousses de légumineuses ne nuit pas à la germination. Les semences de blé et d'orge traitées avec le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** peuvent être entreposées jusqu'à 18 mois sans subir aucune diminution de germination causée par le traitement chimique.

Toutefois, le traitement de semences très endommagées par de l'équipement ou de semences reconnues comme ayant une faible vigueur ou une qualité médiocre peut réduire la germination et/ou la vigueur éventuelle des semences et des plantules. Le traitement de semences sérieusement rayées ou endommagées par la machinerie, ou encore de semences considérées de faible vigueur ou de qualité inférieure, n'est donc pas recommandé. Traiter et faire des tests de germination sur une petite quantité du lot avant d'utiliser un produit chimique pour traiter tout le lot. Comme la qualité des semences est liée à des conditions indépendantes de la volonté d'UPL AgroSolutions Canada Inc, la société ne garantit pas la germination des semences mises de côté pour l'année suivante.

#### RESTRICTIONS D'UTILISATION :

- **Pour le maïs** : Le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** peut seulement être appliqué par des applicateurs commerciaux pour le traitement des semences. Le traitement de semences sur la ferme n'est pas autorisé.
- **Ne pas** utiliser la semence traitée pour l'alimentation humaine ou animale, ni pour l'extraction d'huile.
- **Ne pas** contaminer les aliments pour les humaines ou les animaux.
- **Ne pas** contaminer les étangs, les lacs ou les cours d'eau.
- **Ne pas** entreposer les semences traitées à une température au-dessus de 25 °C ni à la lumière directe du soleil.
- **Ne pas** faire paître le bétail ni le nourrir dans des endroits traités pendant 30 jours après avoir planté des graines de céréales traitées.

- Étiquetage des semences traitées : Tous les sacs contenant des semences traitées doivent être identifiés et étiquetés comme suit :  
« Cette semence a été traitée avec le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** qui contient de l'ipconazole. NE PAS utiliser la semence traitée pour l'alimentation humaine ou animale, ni pour l'extraction d'huile. Entreposer à l'écart des aliments pour les humains et les animaux. Pendant l'ensemencement ou la manipulation des semences traitées, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. Les gants ne sont pas requis pendant la conduite du tracteur. Un tracteur avec cabine fermée est requis pour l'ensemencement. »

Tous les contenants ou emballages qui contiennent des semences traitées pour la vente ou l'emploi au Canada doivent être marquées ou étiquetées comme suit :

Toxique pour les oiseaux et les petits animaux sauvages. Si des semences sont tombées ou exposées sur le sol, elles doivent être incorporées à celui-ci ou être enlevées de la surface du sol par quelque autre moyen que ce soit.

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :**

En ce qui concerne la gestion de la résistance, prière de noter que le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** contient un fongicide du groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **Fongicide RANCONA 3.8 FS** et à d'autres fongicides du groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** ou d'autres fongicides du groupe 3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer UPL AgroSolutions Canada Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité au **Fongicide RANCONA 3.8 FS** chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, NE PAS augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec UPL AgroSolutions Canada Inc. au 1-800-438-6071.

### **ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :**

#### ENTREPOSAGE

Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

#### ÉLIMINATION

#### **POUR LES CONTENANTS NON RETOURNABLES :**

6. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à

pulvériser dans le réservoir.



7. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
8. Rendre le contenant inutilisable.
9. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
10. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES :**

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus près. Avant d'aller y porter le contenant :

3. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
4. Rendre le contenant vide et rincé inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**POUR LES CONTENANTS RETOURNABLES :**

Ne pas réutiliser le contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

**POUR LES CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

**INSTRUCTIONS DE TRIPLE RINÇAGE (POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES ET JETABLES SEULEMENT) :** Ce contenant devrait être rincé trois fois avant son élimination. Les rinçures peuvent être ajoutées au produit de traitement. Procéder comme suit pour rincer les contenants :

6. Verser, dans le réservoir de l'appareil de traitement des semences, le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** qui se trouve encore dans le contenant.
7. Ajouter le tiers (1/3) de l'eau de rinçage dans le contenant et agiter le contenu.
8. Transférer le rinçât dans le réservoir du système de traitement des semences.
9. Répéter l'opération de rinçage deux autres fois.
10. Mélanger à fond le **Fongicide RANCONA 3.8 FS** et l'eau de rinçage dans le réservoir de l'appareil avant de l'utiliser.

**MISE EN GARDE :** Ne pas oublier de bien ajuster le taux d'application du produit non dilué en fonction du volume d'eau correspondant ajouté, afin de compenser la dilution du produit résultant de l'ajout des rinçures.

**ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2024-1378  
2024-06-04